

Les étapes du partenariat

Contractualiser

Foncière Logement missionne Alvéoles en Ville pour l'accompagner dans la réalisation de 40 micro-forêts dans ses résidences

Étudier la faisabilité

Foncière Logement identifie les 40 sites pouvant accueillir une alvéole de micro-forêt Miyawaki. Une étude de faisabilité technique et urbanistique est menée, puis un avant-projet technique détaillé pour chaque résidence.

Organiser la réalisation

Les gestionnaires des résidences déjà habitées ou les promoteurs des résidences en projet sont sensibilisés. Des échanges ont lieu avec les élus locaux, les partenaires et acteurs, pour la plantation et la gestion des alvéoles. Des analyses de sol et le choix des espèces sont effectués par le prestataire sélectionné pour la plantation.

Planter la micro-forêt

Après un travail préparatoire du sol, vient le temps de la plantation, qui se veut participative. Selon les projets, ces plantations mobilisent des locataires, des partenaires, des élus, des écoles... Ce temps fort est pensé et organisé en amont, avec des sessions de sensibilisation. Une communication est associée à chaque plantation.

Suivre l'évolution des micro-forêts

Une fois plantées les 40 alvéoles font l'objet d'un suivi dont l'objectif est de vérifier qu'elles évoluent bien et s'assurer de l'entretien réalisé par l'entreprise d'espaces verts qui a été formée à ce type d'entretien.



Un partenariat pour plus de nature en ville

Et si, dans les villes, florissaient des micro-forêts ? Et si la nature s'invitait entre les immeubles, offrant un horizon vert à la place du gris ? C'est le pari que relève Foncière Logement, acteur de la mixité sociale et de la lutte contre l'habitat indigne. En juillet 2021, l'association a été la première à s'engager dans un partenariat avec « Alvéoles en Ville ». qui ambitionne de développer un réseau de micro-forêts dans les espaces urbains.

Micro-forêts: des alvéoles urbaines à fort impact positif

Qu'est-ce qu'une micro-forêt ?

Une micro-forêt permet de reconstituer des écosystèmes forestiers sur un espace réduit - entre 100 et 5000 m². Nécessitant peu d'entretien, elle devient autonome en trois ans, grâce à un travail préparatoire avant plantation. Résultat : une forêt dense, avec une maturité dix fois plus rapide avec une croissance d'un mètre par an, accueillant vingt fois plus de biodiversité.

D'où vient le concept ?

C'est en 1980 que le botaniste Akira Miyawaki, professeur à l'université de Yokohama, met au point cette technique. Depuis, la méthode a fait ses preuves, quelles que soient les conditions de sol et de climat : plus de 2000 micro-forêts ont ainsi vu le jour, sur tous les continents.

Où créer une micro-forêt urbaine?

La philosophie de cette méthode est double : se reconnecter à la nature en ville et favoriser la relation humaine dans la mise en œuvre du projet. Ces forêts à vivre peuvent s'intégrer en ville, dans des ensembles d'habitations ou de bureaux, mais aussi dans des écoles, des installations sportives, des zones commerciales...

Qu'est-ce qu'Alvéoles en ville ?

Né à l'été 2020 de l'envie d'avoir un impact fort et positif sur notre quotidien inclut la « nature vivante » en milieu urbain. en tissant un vaste réseau de logettes de micro-forêts, suivant la méthode Miyawaki.

Les atouts des micro-forêts en ville



en lisière de forêt

de concentration en particules fines



de bruit

de biodiversité



de bien-être : réduction du stress, de l'anxiété

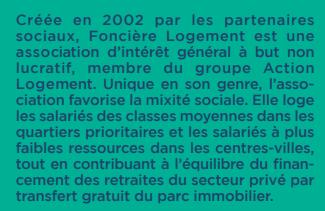


Roseline Desgroux, co-fondatrice d'Alvéoles en Ville

« Notre objectif est de tisser le plus de réseaux possibles de micro-forêts, en ville et ce, dans toute la France. Il y a tant d'espaces urbains sous-utilisés voire mal utilisés! Foncière Logement est la première à s'engager avec Alvéoles en Ville. Elle a été séduite à la fois par la dimension participative et concrète du projet mais aussi par son impact rapide. »

Nathalie Lelong, co-fondatrice d'Alvéoles en Ville

Foncière Logement, pionnière d'un réseau d'alvéoles de micro-forêts en ville



Forte d'un patrimoine de 37 000 logements. dans toute la France, Foncière Logement dispose d'espaces propres à accueillir des micro-forêts. Le projet d'Alvéoles en Ville répond parfaitement à sa raison d'être : transformer la ville en v favorisant les équilibres sociétaux. 20 projets seront réalisés dans des résidences existantes et habitées, tandis que les vingt autres le seront dans des résidences en cours de construction.

Simple à mettre en œuvre, inclusif et participatif, ce projet à forte dimension environnementale permet d'agir à l'échelle locale. Les résultats et les bénéfices sont rapidement perceptibles et mesurables : ces micro-forêts apportent de la respiration, reconnectent les citovens des villes à la

En chiffres



+de 36 000 logements

dans l'archipel de résidences :

c'est le parc géré par Foncière Logement, dans toute la France micro-forêts

plantées

c'est autant d'alvéoles dans 20 résidences déjà habitées ou en projet (20)

3 ans

c'est le temps que met une micro-forêt à pousser



« Les habitants des villes aspirent à une meilleure qualité de vie, à se rapprocher de la nature qui apaise les esprits, offre un refuge à la biodiversité, tempère et assainit l'atmosphère. Nous disposons d'espaces dans bon nombre de nos résidences. Le projet Alvéoles en Ville correspond entièrement à nos valeurs. Nous sommes fiers d'être les premiers à accueillir ces alvéoles vertes, forêts de poche, dans notre parc de logements. »

Cécile Mazaud, présidente de Foncière Logement

« En déployant ces



alvéoles sur notre foncier, nous contribuons à rendre nos immeubles plus accueillants, plus agréables, plus conviviaux, tout en augmentant la valeur de l'actif pour l'Agirc-Arrco. En trois ans, en lieu et place d'espaces verts souvent coûteux en entretien et pas toujours investis par les habitants, nous disposerons de micro-forêts déjà bien développées, semblables à un sous-bois dense et parfaitement autonomes, nécessitant peu d'entretien. »

Yanick Le Meur, directeur général de Foncière Logement